

# Méthodologie de la Recherche Universitaire

1<sup>ère</sup> année Master : Littérature et approches interdisciplinaires / Filière Français /  
Semestres 1-2 / Université de Sétif-2

## COURS 3

### LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE<sup>1</sup>

La recherche est une construction à long terme, tel un édifice auquel participent plusieurs architectes. C'est pourquoi il convient, avant d'ajouter sa propre pierre à l'édifice, d'examiner ce qui a été déjà réalisé jusque là. C'est le sens de la recherche bibliographique, étape préalable à toute nouvelle construction, afin que l'étudiant chercheur ne se trouve dans la situation inconfortable de celui qui refait à l'identique une étude déjà menée, parfois par des chercheurs bien plus chevronnés.

La recherche bibliographique vise donc à réunir le maximum d'informations sur les écrits disponibles concernant le sujet choisi. Grâce aux progrès considérables réalisés dans le stockage et la gestion des données informatiques, cette recherche est devenue chose aisée de nos jours, si l'on sait utiliser les ressources documentaires existantes dans les bibliothèques nationales, universitaires et spécialisées, musées, archives, cadastre. La plupart de ces bases de données sont même disponibles gratuitement sur le Web (Internet). Citons seulement à titre indicatif deux sites [www.bnf.fr](http://www.bnf.fr) (catalogues en ligne) et [www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr) (réseau documentaire français)<sup>2</sup>.

Face à la profusion documentaire, ce qu'il faut maîtriser, c'est le tri des informations et la délimitation des ressources utiles. Pour ce faire, l'étudiant chercheur doit d'emblée combiner plusieurs types de critères de sélection :

- Chercher per mot clé du domaine (Lettres, histoire, sociologie, etc.)
- Chercher par mot clé du titre ou de l'auteur (s'il s'agit d'une monographie).
- Chercher par mot clé de la thématique en veillant à préciser le champ de recherche.
- Chercher par mot clé de la méthode critique ou du courant de pensée.

---

<sup>1</sup> - GUIDÈRE Mathieu, *Méthodologie de la recherche – Guide du jeune chercheur en Lettres, Sciences humaines et sociales*, Paris, Ellipses, 2004.

<sup>2</sup> - Les bases de données du Ministère de l'enseignement supérieur algérien mises à la disposition des chercheurs algériens sont à consulter aussi : SNDL et les espaces de dépôts des thèses et mémoires : DSPACE ainsi que les Revues algériennes en ligne sur la plateforme ASJP.

Dans tous les cas, il ne faut pas ignorer les grandes bases de données institutionnelles telles que *DocThèses* (catalogue des thèses soutenues en France depuis 1972), *Francis* (tous les périodiques en sciences humaines et sociales), *Electre* (tous les livres publiés en France), et *Myniade* (localisation des titres de périodiques).

Cependant, la recherche bibliographique ne peut se limiter à la consultation des bases de données électroniques. Une manière astucieuse de compléter cette recherche consiste à commencer par la bibliographie figurant à la fin du dernier ouvrage publié sur la question.

## LES FICHES DE TRAVAIL

Pour mener à bien son travail, l'étudiant chercheur doit s'aider d'un certain nombre d'outils, dont les fiches, qu'elles soient sous format papier ou sous format électronique. Celles-ci constituent un excellent outil de synthèse et d'organisation des données en vue d'une utilisation ultérieure. Mais pour être utiles et pertinentes, les fiches doivent être élaborées de manière méthodique et rigoureuse. Dans le meilleur des cas, elles devraient pouvoir dispenser l'étudiant, lors de la phase de rédaction, de recourir à d'autres supports pour écrire entièrement son mémoire ou sa thèse, car elles contiendraient alors toutes les données et références nécessaires à la rédaction. Pour ce faire, l'étudiant chercheur devrait réfléchir d'emblée à l'élaboration de différents types de fiches suivant les chapitres et les sections de son plan. A titre d'exemple, il devrait penser à élaborer au moins deux types de fiches:

- **Des fiches bibliographiques** contenant les références précises des articles et des ouvrages qu'il aura lus avec, pour les principaux écrits, une fiche détaillée indiquant la thèse centrale de l'auteur, ses idées sur la question traitée, ainsi que quelques citations étayant ses idées (avec indication de l'édition, de la date et de la page).
- **Des fiches thématiques** contenant des informations, des données statistiques, des avis critiques ou encore de simples idées personnelles sur un point précis de la recherche. Le but étant de se constituer un réservoir de « fiches d'idées » qui fonctionneraient, au moment de la rédaction, comme autant « d'aide-mémoire ». Dans ce type de fiches, l'étudiant chercheur pourra faire figurer aussi bien des définitions spécifiques (avec références) que des développements courts sur telle ou telle notion utile à la compréhension de la problématique dans une partie du travail.

Pour une organisation optimale du **travail préparatoire à la rédaction**, il convient d'élaborer un ensemble de fiches pour chacun des aspects suivants de la recherche :

- 1) *Des fiches biographiques* (vie et œuvre des principaux auteurs)
- 2) *Des fiches citationnelles* (extraits significatifs des œuvres lues)
- 3) *Des fiches idéelles* (notation des idées et des problématiques principales de l'étude)

4) *Des fiches bibliographiques* (références précises et Commentaires critiques des œuvres consultées de la bibliographie).

5) *Des fiches statistiques* (aspects quantitatifs concernant le sujet).

#### **EXEMPLE DE FICHE DE TRAVAIL**

- Nom de l'auteur (et éventuellement, brève biographie).
- Titre de l'ouvrage ou de l'article (intitulé complet, numéro de l'édition s'il ne s'agit pas de la première).
- Lieu d'édition, éditeur, date d'édition, nombre de pages.
- « Citation extraite de l'ouvrage Ou de l'article, ne dépassant pas trois lignes, avec indication de la référence: chapitre et page » (écrire la citation de préférence en retrait pour mieux la faire ressortir). Attention aux fautes d'inattention en recopiant !
- Commentaire de la citation ou indication de l'idée qui lui est immédiatement associée (pour une réutilisation ultérieure).
- Notation des mots clés et du contexte dans lequel elle apparaît, éventuellement des critiques sous- jacentes.
- Renvoi à d'autres citations ou références de même ordre ou s'inscrivant dans a même perspective.
- Rédaction d'un paragraphe en relation avec le sujet, à partir de la citation ainsi extraite.

Une fiche bien faite devrait permettre au chercheur de se passer des ouvrages de référence et de rédiger sans être obligé de relire le texte original ni de revoir les critiques déjà lus.